



HAL
open science

À propos de quelques constructions entre syntaxe et discours: l'expression de la continuité

Denis Apothéloz

► **To cite this version:**

Denis Apothéloz. À propos de quelques constructions entre syntaxe et discours: l'expression de la continuité. *Studii de lingvistică*, 2023, 13 (1), pp.113-135. hal-04199561

HAL Id: hal-04199561

<https://hal.science/hal-04199561>

Submitted on 7 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À propos de quelques constructions entre syntaxe et discours : l'expression de la continuativité

Between syntax and discourse:
some remarks on continuative clauses

Denis Apothéloz¹

Abstract: This article examines a few French constructions with two variants: one that can be analysed as an adverbial phrase or clause, the other as a kind of coordination that is not syntax but discourse-related. Three of these constructions concern, at least in their coordinative version, the expression of posteriority: *pour* + infinitive, *avant de* + infinitive, *jusqu'à ce que*. The fourth is illustrated by those of nonrestrictive relative clauses which Jespersen (1933) called *continuative relative clauses*. The expression of posteriority explains why these constructions are favored in narratives. The analyses presented here deal in particular with their syntactic, declarative, discursive, thematic and aspectual properties.

Key words: adverbial phrase / clause, *pour* + inf., *avant de* + inf., *jusqu'à ce que*, continuative relative clauses.

1. Introduction²

Cet article analyse quelques constructions se caractérisant par le fait de présenter deux variantes, l'une actualisant une structure syntaxique, l'autre actualisant une structure relevant du discours (d'où l'intitulé de la présente contribution). J'utilise ici le terme de *construction* dans un sens général, et non pas au sens où on l'entend dans les grammaires du même nom. L'hypothèse sous-jacente à cette étude est que les pratiques discursives et les savoir-faire qui leur sont associés tendent à assimiler certaines constructions syntaxiques

¹ Université de Lorraine, ATILF (UMR 7118) ; denis.apotheloz@univ-lorraine.fr.

² Je remercie les deux relecteurs anonymes de leurs commentaires sur la première version de cet article. Suite aux remarques de l'un d'eux, l'analyse sémantique de la principale construction examinée ici a été repensée. Merci également à M. Fryd de ses suggestions rédactionnelles ainsi que de ses interventions sur mon anglais.

pour leur conférer des fonctionnalités proprement discursives. Par « assimiler », j'entends tout à la fois transformer et intégrer. Il en résulte alors une construction « secondaire » dont les propriétés syntaxiques et sémantiques sont différentes de la construction « primaire ». Ce sont quelques-unes de ces constructions secondaires que je voudrais examiner dans cet article.

La fonctionnalité discursive concernée ici est l'expression de la successivité temporelle, plus précisément de la postériorité. Le domaine prototypique où cette fonctionnalité s'exerce est évidemment le genre narratif ; mais, comme nous le verrons, la narration n'est pas seule concernée, l'expression de la postériorité étant omniprésente dans nos discours.

2. Les propositions en *pour* + Vinf.

2.1. Diversité

La séquence formée de la préposition *pour* suivie d'une proposition infinitive peut correspondre à une multitude de constructions, parmi lesquelles on trouve des expressions plus ou moins idiomatiques, comme les suivantes :

- (1) Qu'est-ce que t'es **pour** me **parler** sur ce ton-là ? (J. de Lacretelle, 1930)
 J'étais d'accord **pour tenter** l'aventure. (S. Osmont, 2012)
 Ah ! **Pour être** complet, c'est complet. (Gyp, 1911, < Sandfeld 1978 : 488)
 Ah ! **pour être** dévot, je n'en suis pas moins homme (Molière, 1669)
 [...] ça gênait tout de même un peu **pour causer**. (R. Rolland, 1922, < Sandfeld 1978 : 480)
 Il y aura certainement quelqu'un **pour le croire**. (*Le Temps*, 04.05.1998)

Mais elle se rencontre également dans toute une série de constructions, dont les exemples ci-dessous ne donnent qu'un panorama partiel³ :

- (2) [...] j'ai j'ai un projet de faire un site internet là **pour avoir** un peu plus de clients (CFPP2000)
- (3) Allez, venez, il faut qu'on se dépêche **pour avoir fini** avant l'aube. (écrit Internet, 2006)
- (4) Je le traitai de voleur et lui réclamai des dommages-intérêts **pour avoir manqué** à la promesse qu'il m'avait faite de me pousser par tous les moyens dans les bonnes grâces de Zulma. (M. Aymé)

³ Voir par exemple Damourette & Pichon (1911-1933, t.3 : §1138), Sandfeld (1978 : 404-493), Cadiot (1990a), Colinet *et al.* (2014).

- (5) [...] cet air arrogant qu'il prenait toujours **pour pénétrer** au lycée. (J. de Lacretelle, 1922, < Sandfeld 1978 : 413)
- (6) De fait il pleuvait sans pleuvoir, des gouttes infimes piquetaient le pare-brise : pas assez **pour brancher** l'essuie-glaces, pas assez faiblement **pour s'en passer**. (J. Echenoz, 1995)
- (7) je fais aussi ben comme je l'ai dit beaucoup de levées de coupes |_| c'est-à-dire je vais dans des carrières j'échantillonne des roches |_| **pour** ensuite les **analyser** |_| et puis mais ça c'est un travail qui me plaît (OFROM, 2009)

Dans (2) et (3), la proposition en *pour* + Vinf. est une circonstancielle indiquant la finalité du procès de la principale. Cette finalité correspond, dans (3), non à un procès *stricto sensu*, mais à un état résultant, signalé par la forme composée de l'infinitif (« infinitif passé »). On peut considérer que des expressions incidentes comme *pour dire la vérité*, *pour ne rien vous cacher*, *pour être honnête*, relèvent de la même valeur finale, à cette différence près qu'elles ont une portée métadiscursive voire métacommunicative.

Dans (4), *pour* + Vinf. est également une circonstancielle, mais indiquant la cause du procès de la principale. La cause étant forcément antérieure, c'est aussi un infinitif composé qui est utilisé⁴. L'antériorité implique également que le procès de la proposition infinitive est présenté ici comme advenu, ce qui n'est pas le cas dans les deux exemples précédents.

Les exemples (2) à (4) peuvent être considérés comme trois variantes du même emploi de *pour* + Vinf., compte tenu de la dépendance conceptuelle qu'il y a entre finalité et cause.

Dans (5), la proposition en *pour* + Vinf., tout en simulant une relation finale, présente la particularité de désigner un procès qui est concomitant de celui de la proposition principale. En fait, les deux procès de cet exemple peuvent être regardés comme deux descriptions d'une seule et même situation, le premier procès indiquant la manière dont le procès de la proposition en *pour* se déroule (cf. la paraphrase : *cet air arrogant qu'il prenait toujours en pénétrant au lycée*).

Dans (6), *pour* + Vinf. n'est pas une circonstancielle, mais une consécutive appelée par un verbe lui-même modifié par un adverbe (*pleuvoir pas assez pour, pas assez faiblement pour*).

Enfin, dans (7) la proposition en *pour* + Vinf. désigne un procès qui ne semble plus relié au procès précédent que par le fait de lui être postérieur, postériorité soulignée ici par *ensuite* (le lien entre les actions d'*échantillonner* et d'*analyser* relève d'un autre niveau, on y reviendra plus loin). C'est cette construction qui sera examinée dans la

⁴ On rencontre parfois un infinitif simple dans ce type de contexte. Cf. : *vous serez consigné quatre jours pour me poser des questions ridicules !* (G. Courteline, 1888 < Sandfeld 1978 : 409).

première partie de cet article. On qualifiera cette proposition infinitive introduite par *pour* de « continuative », par analogie avec les relatives continuatives de Jespersen (1933), dont il sera également question plus loin⁵.

2.2. Homonymies de construction

Cette diversité a pour conséquence que *pour* + Vinf. est exposé au phénomène de l'homonymie de construction, une même séquence admettant plusieurs analyses syntaxiques différentes. Soit la formulation suivante :

- (8) Il avança le bras **pour se saisir** du téléphone. (ex. forgé)

Il serait relativement aisé de construire des contextes permettant d'interpréter la séquence (8) de trois façons différentes au moins (ci-après, P_1 désigne la proposition introductrice, P_2 l'infinitive en *pour*) :

- comme une circonstancielle finale, avec P_2 indiquant la finalité de P_1 , sur le modèle de (2) ci-dessus ;
- comme désignant deux procès concomitants, avec P_1 indiquant la manière dont advient P_2 , sur le modèle de (6) ;
- comme une proposition continuative, avec P_2 postérieur à P_1 , sur le modèle de (7).

Les gloses (8a-c) explicitent ces trois lectures :

- (8a) 'il avança le bras dans le but de se saisir du téléphone'
 (8b) 'il se saisit du téléphone en avançant le bras'
 (8c) 'il avança le bras et ensuite se saisit du téléphone'

Comme tout type d'ambiguïté, celles-ci peuvent être exploitées à des fins argumentatives ou simplement ludiques. C'est du moins la façon dont on peut analyser les exemples suivants, qui brouillent la distinction entre les interprétations finale et continuative, produisant une sorte de zeugme syntaxique :

- (9) On n'est pas là **pour se faire** engueuler, on est là **pour voir** le défilé. (B. Vian, 1955)
- (10) Je suis allé au restaurant en famille **pour me détendre** pas **pour me faire arnaquer**. (avis sur un restaurant, tripadvisor.fr, 2019)

⁵ Cadiot (1990a) parle de « lecture successive » de la préposition *pour* (par opposition à la lecture finale). Ašić *et al.* (2017) appellent ces infinitives en *pour* des « subordonnées finales non téléonomiques ». À propos d'emplois analogues de *avant de*, Le Draoulec (2005) utilise l'expression de « connexion temporelle ». On reviendra plus loin sur le diagnostic problématique de « subordonnée ».

3. Pour continuatif⁶

Penchons-nous maintenant sur les propositions infinitives en *pour* continuatif. Un premier point à noter est l'absence quasi-totale de cette construction dans les ouvrages de référence, en dépit de son apparente banalité – Grevisse (1986), Wilmet (1998), Riegel, Pellat & Rioul (2009) ne la mentionnent pas⁷. À ma connaissance, il n'existe aucune publication monographique qui lui ait été consacrée, alors que des ouvrages comme Damourette & Pichon (1911-1933) et surtout Sandfeld (1978) en donnent de nombreux exemples dûment commentés (Sandfeld consacre quatre-vingt-dix pages à *pour* + Vinf.). Certes, quelques articles l'abordent, généralement assez rapidement et à côté d'autres interprétations de *pour* + Vinf. (e.g. Cadiot 1990a, Colinet *et al.* 2014), ou dans la cadre d'une réflexion plus générale sur l'opposition entre micro-syntaxe et macro-syntaxe (Sabio 2006). Ašić *et al.* (2017) y consacrent plusieurs pages, mais à côté d'autres constructions et dans une perspective contrastive serbe-français. Deux points reviennent systématiquement dans ces travaux : l'attrition plus ou moins complète de la notion de finalité, et l'expression de la successivité. Il existe par ailleurs un article sur son équivalent anglais (Whelpton 2001), mais il s'agit principalement d'une étude sémantique. On y reviendra brièvement.

3.1. Histoire

On ne sera donc pas étonné de constater qu'il n'existe aucune recherche diachronique d'envergure sur cet emploi de la préposition *pour*. À ma connaissance, seuls Ašić *et al.* (2017) abordent le sujet, mais assez rapidement car tel n'est pas l'objectif de leur article. Ces auteurs analysent *pour* continuatif comme dérivé diachroniquement de *pour* final. Selon eux, le tour continuatif résulte de l'effacement de l'élément intentionnel du tour final. Dès lors, le sujet syntaxique des verbes des deux propositions ne doit plus nécessairement avoir le trait [+humain], trait que ces auteurs considèrent comme inhérent à la notion d'intention⁸. Seule subsiste alors, sémantiquement, la

⁶ Je remercie Marc Fryd (Université de Poitiers), qui m'a bien involontairement amené à m'intéresser à la construction décrite dans cette première section, en sollicitant ma relecture d'une communication qu'il avait faite en mai 2022 à Paris, à la Sorbonne Nouvelle (cf. Fryd 2022).

⁷ La *Grammaire Larousse du français contemporain* en donne un seul exemple, qu'elle commente en indiquant seulement que *pour* « marque deux actions successives et contrastées » (Chevalier *et al.* 1989 : 135). La *Grande Grammaire du Français* (Abeillé et Godard 2021) donne l'exemple *Nous partons pour ne plus revenir*, qui n'est pas des plus significatifs, et analyse ces infinitives comme des « ajouts de succession temporelle ».

⁸ Avec le tour final, c'est en effet dans la plupart des cas le sujet du verbe de la première proposition qui contrôle celui de l'infinitif, et coréfère donc avec lui. Sur cette question, qu'il n'est pas possible d'aborder ici, voir Cadiot (1990b).

relation temporelle de postériorité. Ces auteurs situent les premiers emplois du tour continuatif au début du XVII^e s., et à la fin du même siècle pour les exploitations proprement narratives avec désignation de procès situés dans le passé.

3.2. Analyse

3.2.1. Syntaxe et autres propriétés formelles

L'une des caractéristiques des infinitives en *pour* continuatif est qu'elles suivent toujours la proposition dont elles dépendent et qu'elles ne permutent pas avec elle. Les autres types décrits plus haut acceptent en revanche la permutation :

- (2) **pour avoir** un peu plus de clients j'ai un projet de faire un site internet
- (3) **pour avoir fini** avant l'aube il faut qu'on se dépêche
- (4) **pour avoir manqué** à la promesse qu'il m'avait faite..., je le traitai de voleur
- (5) **pour pénétrer** au lycée, il prenait toujours un air arrogant
- (6) **pour se passer** de l'essuie-glace il ne pleuvait pas assez

La non-permutabilité des infinitives en *pour* continuatif est un critère suffisamment solide pour considérer qu'elles ne sont pas des circonstancielle. Une autre manipulation confirme ce diagnostic : l'impossibilité de les mettre en relief au moyen d'une construction clivée, cette opération transformant l'infinitive en circonstancielle finale (cf. ex. (7) : *c'est pour ensuite les analyser que j'échantillonne des roches*). Sabio (2006 : 134-135) mentionne également la pronominalisation du constituant introduit par *pour*, possible avec le circonstanciel (cf. *il ne pleuvait pas assez pour cela*), impossible avec *pour* continuatif (? *j'échantillonne des roches pour ensuite cela*). Ces deux dernières manipulations indiquent, selon Sabio, que l'infinitive en *pour* continuatif n'entretient aucune dépendance micro-syntaxique avec le verbe de la proposition qui la précède ; sa dépendance relève de la macro-syntaxe.

Il en va différemment des exemples (2)-(6), qui peuvent tous être analysés comme des cas de subordination : circonstancielle pour (2)-(5), consécutive ou corrélatrice pour (6). En fait, (7) s'apparente davantage à une sorte de coordination, la préposition fonctionnant à la manière d'un connecteur temporel anaphorique. On observera d'ailleurs que la différence est minime entre (7) et les formulations (7a) :

- (7a) je vais dans des carrières j'échantillonne des roches **et** ensuite je les analyse
je vais dans des carrières j'échantillonne des roches **puis** je les analyse

je vais dans des carrières j'échantillonne des roches **après quoi** je les analyse

Dans (7a), la proposition introduite par *et / puis / après quoi* a la même autonomie et les mêmes propriétés assertives que la seconde proposition de (7). Les deux constructions sont sémantiquement et formellement très proches.

Une autre caractéristique des infinitives en *pour* continuatif est leur propension à spécifier la localisation temporelle de leur procès au moyen d'un adverbe de consécution. Deux types d'adverbes sont particulièrement fréquents : des anaphoriques temporels signifiant la postériorité, comme *ensuite, après, plus tard, bientôt, aussitôt* ; et des adverbes associant la postériorité à une indication de fin de séquence ou d'attente satisfaite, comme *finalement, à la fin, au final, enfin*. Cette indication est parfois marquée par le verbe lui-même (*finir par* + Vinf.). Illustrations :

- (11) [...] et elle disparaissait dans une remise ou une arrière-pièce, **pour bientôt réapparaître**, porteuse d'un kilo de pommes de terre [...]. (C. Crocq, 2011)
- (12) Et je n'avais de cesse, le museau frigorifié [...] de bondir sur son bureau, de m'approcher de lui, pattounes terreuses sur pages blanches, pour lui donner un coup de tête, à la manière du bélier, afin de le remercier. **Pour aussitôt repartir** à la conquête des ombres. (Y. Navarre, 1986)
- (13) On en tirait une confiture dont l'amertume fondait en douceur moelleuse **pour réparaître, longtemps après**, comme un souvenir ou un remords. (P. Mourier-Casile, 2011)
- (14) Pourtant, les enquêteurs continuent de chercher – ouvrant et vidant les tiroirs, les armoires, sortant les disques de leurs pochettes, lacérant les matelas, les coussins des canapés. **Pour ne trouver finalement** que quelques grammes de cannabis... (C. Pastorelli, 2012)
- (15) Elisabeth Borne, première ministre : changer tout **pour au final** ne rien **changer**. (Presse, titre d'article, 2022)
- (16) [...] nous traversions des cours, une enfilade de salles désertes **pour enfin aboutir** dans une cour longue et étroite. (M. de Grèce, 1982)
- (17) [...] tout le monde ne peut pas commencer comme Le Caravage par tuer un homme à la suite d'une querelle autour d'un plat d'artichauts **pour finir par peindre** une *Conversion de saint Paul* [...]. (A. Roux, 2009)

Comme le notent Ašić *et al.* (2017), ces adverbes permettent parfois d'empêcher une interprétation finale de *pour*. Ainsi, l'infinitive de l'exemple suivant pourrait, sans l'adverbe *ensuite*, être interprétée comme finale :

- (18) C'est, généralement parlant, une chose singulière que la tendance attractive qui nous porte à rechercher (**pour ensuite les exprimer**) les ressemblances et les différences que recèlent [...] les objets les plus opposés entre eux, et quelquefois les moins aptes, en apparence, à se prêter à ce genre de combinaisons sympathiquement curieuses [...]. (Lautréamont, 1869)

On ne saurait toutefois réduire la présence de ces adverbes à cette seule fonction. Nous verrons en effet plus loin qu'on les rencontre aussi bien dans des contextes où toute intention, et donc toute interprétation finale, est exclue.

Un indice supplémentaire – quoique non décisif – de l'autonomie énonciative de l'infinitive en *pour* continuatif est qu'elle peut être séparée de la proposition qui l'introduit par une ponctuation forte (type « ajout après le point », cf. Combettes 2007, Combettes & Kuyumcuyan 2016), comme le montrent les exemples (12) et (14) *supra*.

Les infinitives en *pour* continuatif se distinguent également de celles en *pour* final par un certain nombre de caractéristiques sémantiques.

3.2.2. Sémantique du lexique verbal

Au plan lexical, deux faits méritent d'être mentionnés. Ils concernent les verbes ou expressions verbales des propositions impliquées. Comme les adverbes ci-dessus, ces faits relèvent de la collocation et, à ce titre, mériteraient une investigation spécifique, impossible à mener dans le cadre de la présente étude.

3.2.2.1. On trouve une trace du premier fait dans une brève observation de Sandfeld (1978), reproduite ci-dessous :

Souvent *pour* + inf. marque ainsi une suite qui est le contraire de ce qui a été intentionné ou tout autre chose que ce à quoi on s'attendait : *Dix sociétés se fondaient un jour pour disparaître le lendemain [...]*. (Sandfeld 1978, §316)

Il n'est pas sûr que cet auteur vise ici un fait proprement lexical, mais l'exemple qu'il donne (*se fondaient... pour disparaître*) permet de le penser. Quoi qu'il en soit, les données montrent que les constructions comportant *pour* continuatif exploitent souvent une relation d'antonymie, et pas n'importe laquelle : l'antonymie directionnelle (Lyons 1977). Il y a antonymie directionnelle entre deux lexèmes (généralement des verbes) lorsque ceux-ci désignent un changement d'état, chacun désignant un changement qui annule l'effet de l'autre. Tel est le cas de couples comme :

disparaître / (ré)apparaître, monter / (re)descendre, s'endormir / se réveiller. Dans l'exemple que cite Sandfeld, *se fonder* (au sens de 'être fondé') et *disparaître* s'opposent selon la même logique. On peut voir dans ce type d'antonymie une sorte de lexicalisation du concept de réversibilité⁹. Or, il se trouve qu'elle apparaît dans nos constructions avec une fréquence qui ne peut pas être due au hasard. Parmi les exemples donnés plus haut :

- elle **disparaissait** dans une remise ou une arrière-pièce, **pour bientôt réapparaître** (ex. 11)
- **m'approcher** de lui, **pour aussitôt repartir** (ex. 12)
- une confiture dont l'amertume **fondait** en douceur moelleuse **pour reparaître** (ex. 13)

Voir également les exemples suivants :

- (19) [...] **j'ai perdu** Sophie Sylvestre de vue, mais **pour renouer** avec elle d'une autre manière : [...]. (E. Vernet, 2016)
- (20) [...] et elle **disparaissait** dans une remise ou une arrière-pièce, **pour bientôt réapparaître**, porteuse d'un kilo de pommes de terre [...]. (C. Crocq, 2011)
- (21) [...] souvent il **se réveille** et aussitôt, fou d'angoisse, il reprend sa litanie **pour finalement se rendormir** en pleine incantation. (R. Morgiève, 1988)
- (22) Je **m'engageai** sous le tunnel du Vieux-Port, **pour ressortir** sous le fort Saint-Nicolas. (J.-C. Izzo, 1996)

3.2.2.2. Le second fait, moins systématique et ne relevant pas seulement des relations lexicales mais aussi du discours, est le cas où les procès concernés renvoient à un scénario culturellement préconstruit : *rechercher... trouver, se diriger vers... arriver à, ralentir... s'arrêter*, etc. Parmi les exemples donnés plus haut :

- j'**échantillonne** des roches **pour ensuite** les **analyser** (ex. 7)
- continuent de **chercher... Pour** ne **trouver** finalement que... (ex. 14)
- nous **traversions** des cours... **pour enfin aboutir** dans... (ex. 16)

Voir aussi les exemples suivants :

- (23) [...] donc s'il n'est pas remédié à cet état de chose, le moteur va **ralentir, pour finalement caler** au milieu de la côte. (C. Chapelain, 1956)

⁹ En français, certaines opérations de dérivation sont spécifiquement dédiées au codage de l'antonymie directionnelle, en particulier celles produites par les préfixes *dé(s)-* et *re-* (cf. Apothéloz 2007a et b).

- (24) J'ai du mal à croire qu'elle **ait**, obstinée, **parcouru** tout ce chemin semé d'embûches, d'imprévus, de vexations, **pour finalement arriver** jusqu'ici. (H. Castel, 2009)
- (25) Puis elle **a réalisé une double faute** sur une balle de 5-5 **pour finalement lâcher** le premier set 4-6. (*Ouest-France*, 22.05.2022)
- (26) On le [= un diffuseur de parfum] **videra** rapidement **pour ensuite laisser sécher** la pièce à l'air ambiant. (Mode d'emploi, s.d.)

C'est ce qui explique que l'on rencontre *pour* continuatif dans des séquences d'instructions (recettes, modes d'emploi) et autres descriptions de procédures, comme dans (7) et (26) *supra*.

Une variante de ce procédé est le cas où le procès de l'infinitive en *pour* dément le scénario attendu, du moins est présenté comme tel. Les exemples (15) et (17), répétés ci-dessous, sont caractéristiques de cette sorte de « mise en scène de l'inattendu »¹⁰. Pareil pour (27) :

- (15) Elisabeth Borne, première ministre : **changer** tout pour au final **ne rien changer**. (Presse, titre d'article, 2022)
- (17) [...] tout le monde ne peut pas commencer comme Le Caravage par **tuer un homme** à la suite d'une querelle autour d'un plat d'artichauts pour **finir par peindre une Conversion de saint Paul** [...]. (A. Roux, 2009)
- (27) J'ai déjà vu des visiteurs (francophones pour le coup) **faire la queue pendant une heure**, pour ensuite **ne pas pouvoir payer le billet d'entrée**, parce qu'ils n'avaient pas d'argent liquide sur eux ! (<https://www.les-bons-plans-de-rome.com/>, 2022)

Ces faits sont d'un grand intérêt car ils permettent de mieux saisir ce qui fait la spécificité pragmatique et discursive de ces infinitives continuatives, quand on les compare par exemple à la « neutralité » d'une simple coordination temporelle utilisant un *et*. On y reviendra.

3.2.3. Pragmatique et discours

3.2.3.1. Hormis le lexique verbal, la spécificité la plus frappante des infinitives en *pour* continuatif est l'expression de la postériorité, vraisemblablement héritée de *pour* final, et leur affranchissement de toute notion d'intention. Il en résulte que le sujet de l'infinitive, et donc aussi du verbe de la proposition introductrice, ne doit pas nécessairement être [+animé]¹¹. D'où des séquences comme :

¹⁰ L'exemple (15) exploite une relation de contradiction et joue sur un effet de paradoxe. Cette formulation fait peut-être écho à la célèbre phrase de Lampedusa dans *Le Guépard* : « Il faut que tout change pour que rien ne change ».

¹¹ La limitation au trait [+humain] pour les sujets syntaxiques des constructions finales, indiquée par Ašić *et al.* (2017), paraît excessive compte tenu du fait qu'il est commun d'attribuer des intentions aux comportements des animaux voire de certains objets.

- (28) [...] tous les jours, il fait très beau le matin et cela se couvre en milieu d'après-midi **pour** finalement **pleuvoir** aux environs de 16h. (Blog, 2012)
- (29) Car le problème, c'est que le cheveu fonctionne comme un élastique, qui à force d'être tendu et détendu, finit par s'affaiblir car la porosité augmente, **pour** ensuite... **casser**. (<https://laureninthehair.com/>, 2019)

Pour la même raison, les exemples (13) et (23) *supra* excluent toute lecture finale.

3.2.3.2. Une autre différence importante avec *pour* final est que le procès signifié par l'infinitive continuative est présenté comme advenu. Autrement dit, l'infinitive continuative proroge l'assertivité de la proposition qui l'introduit – au contraire des infinitives finales, qui décrivent le contenu d'une intention dont rien ne dit si elle a été ou sera réalisée : *Il est sorti pour faire des courses* n'engage en rien quant à savoir si les courses en question ont été ou seront faites ; en revanche, *il est sorti pour rentrer une heure plus tard* asserte successivement la sortie et le retour. C'est cette propriété qui permet de rapprocher les constructions à infinitives continuatives de celles avec coordination. Cadiot (1990a : 60) voit dans cette double assertion un « dédoublement des positions énonciatives ».

3.2.3.3. Les infinitives en *pour* continuatif présentent également des propriétés particulières relativement à la dynamique informationnelle du discours (au sens de la *Functional Sentence Perspective* de l'École de Prague). Contrairement aux infinitives en *pour* final – qui sont en principe, rappelons-le, des circonstancielles et produisent à ce titre une information de second plan –, les infinitives en *pour* continuatif produisent une information de premier plan, se situant au même « niveau » que l'information de la proposition qui les introduit. On peut même considérer que, lorsque le procès de l'infinitive est présenté comme inattendu, il y a focalisation sur ce second procès, qui apparaît informationnellement plus important que celui qui le précède.

3.2.3.4. Dans cette comparaison avec *pour* final, un autre point encore mérite d'être mentionné, auquel on ne pense pas nécessairement : l'aspect verbal. Selon Gosselin (2021), l'infinitif est un temps verbal sous-déterminé pour la distinction entre aspect perfectif et imperfectif (ou global et sécant). L'attribution de l'une de ces deux visées à une forme infinitive relève d'un mécanisme d'interprétation, tributaire de divers facteurs contextuels. L'un des principes qui règle cette interprétation est que, en contexte de simultanéité, un infinitif est

généralement interprété comme imperfectif, alors qu'il est interprété comme perfectif en contexte de successivité (Gosselin 2021 : 169) :

(30) À ce moment-là, je le regardais dormir.

(31) Il décida de dormir.

La perfectivité apparaît notamment dans le fait que la durée du procès, lorsqu'il est duratif, peut être spécifiée, comme dans (17a), version modifiée de (17) :

(17a) [...] tout le monde ne peut pas commencer comme Le Caravage par tuer un homme à la suite d'une querelle autour d'un plat d'artichauts **pour finir par peindre** une *Conversion de saint Paul en à peine un mois* [...].

Il n'y a donc rien de surprenant à ce que les infinitifs de nos *pour* continuatifs soient systématiquement interprétés comme perfectifs.

Il y aurait d'ailleurs une petite exploration à faire sur le type aspectuel des verbes qu'on rencontre dans ce contexte. On noterait très probablement qu'il s'agit massivement de verbes transitionnels, impliquant ou non une durée. Voir dans les exemples discutés plus haut : *analyser, réapparaître, repartir, réparaître, trouver, changer, aboutir, peindre, exprimer, renouer, se rendormir, ressortir, caler, arriver, disparaître, laisser sécher, finir par, casser*. Dans ceux de nos exemples ci-dessus, il n'y a guère que *pleuvoir* et *ne pas pouvoir payer* qui ne sont pas transitionnels.

Cette propriété aspectuelle des infinitifs régis par *pour* continuatif est tout à fait conforme à ce qu'on observe généralement avec les propositions exprimant une information de premier plan. C'est pour la même raison que sont massivement perfectifs les procès des relatives continuatives ainsi que ceux des pseudo-subordonnées des constructions traditionnellement appelées « subordination inverse » (Combettes 1992). On y reviendra.

3.2.3.5. Reste le problème, central, de la caractérisation des fonctions pragmatiques ou discursives des infinitives en *pour* continuatif. Ce qui revient à se demander quelle est la différence, par exemple, entre les deux formulations suivantes :

(20) [...] et elle **disparaissait** dans une remise ou une arrière-pièce, **pour bientôt réapparaître**, porteuse d'un kilo de pommes de terre [...]. (C. Crocq, 2011)

(20a) [...] et elle **disparaissait** dans une remise ou une arrière-pièce, **et bientôt réapparaissait**, porteuse d'un kilo de pommes de terre [...]

De prime abord, force est de reconnaître que la différence est ténue, et surtout difficile à caractériser. Concernant la construction équivalente anglaise, Whelpton (2001) a proposé une analyse qui est la suivante.

Selon cet auteur, l'infinitive de l'exemple ci-dessous – semblable à nos exemples – doit sa spécificité sémantique au fait qu'elle exprime l'idée d'aboutissement, de dénouement (*outcome*) :

- (32) She survived the Holocaust, **to spend** the rest of her life fighting against prejudice and discrimination. (based on television advertisement) (in Whelpton 2001: 313)

Curieusement, Whelpton qualifie ces propositions infinitives de télïques. Mais ce qualificatif ne désigne pas ici une télïcité interne (comme celle avec laquelle les aspectologues décrivent l'aspect lexical de certains verbes), mais une télïcité externe, qui concerne le caractère plus ou moins conclusif d'un procès relativement à la séquence qui le précède. Cette télïcité est donc liée aux attentes découlant du contexte antérieur. L'*outcome* ne doit pas être compris comme une « conséquence » qui serait mécaniquement déclenchée par une « cause », mais seulement comme entretenant un certain rapport avec ces attentes contextuellement déterminées¹².

Selon Whelpton, l'*outcome* peut déclencher, suivant le contexte, deux types de lectures : une lecture résolutive (*resolutive reading*), ou une lecture adversative (*adversative reading*). Il y a lecture résolutive quand le procès de l'infinitive satisfait et confirme ces attentes, produisant ainsi un effet de clôture de séquence. Il y a en revanche lecture adversative quand le procès de l'infinitive dément ces attentes.

Comme on le voit, outre qu'elle fait l'impasse sur les spécificités syntaxiques et assertives de la construction, ainsi que sur son fonctionnement dans la dynamique informationnelle, l'analyse de Whelpton apparaît excessivement dichotomique. Par ailleurs, des notions comme celles de résolution ou de télïcité, quelles que soient les nuances apportées, paraissent trop fortes pour décrire le phénomène concerné.

Je voudrais donc présenter ici une analyse un peu différente et, surtout, tenant compte des observations faites plus haut concernant le lexique verbal, la présence de certains adverbes, et l'éventuelle concurrence avec *pour* final. Je reprendrai cependant la notion de scénario, qui me paraît indispensable pour décrire ces séquences.

Mon analyse consiste à formuler les hypothèses suivantes :

- (i) *Pour* continuatif indique que le procès désigné par l'infinitif

¹² "The Telic Clause is only acceptable where the speaker conceives of the second event as being relevant to the first, not by causal necessity but by our understanding of how events in the world are associated into significant developments" (Whelpton, 2001 : 315).

doit être interprété par rapport à un ou plusieurs scénarios de procès, dans desquels il a un statut particulier. Ces scénarios ont leur origine dans le contexte narratif antérieur, à partir duquel ils peuvent être inférés ; mais ils procèdent également, non exclusivement, de l'expérience que nous avons en matière de succession d'événements et d'actions.

(ii) La construction ne fournit aucune motivation à cette indication, elle ne précise pas en quoi ce statut est particulier. Elle ne fait que suggérer cette particularité à titre d'horizon interprétatif pour l'infinitive. Dès lors, et selon le contexte où intervient la construction, diverses motivations sont envisageables, tenant principalement aux attentes que peut engendrer la narration concernée, compte tenu des scénarios convoqués.

Dans les exemples examinés ci-dessus, les motivations suivantes semblent particulièrement agissantes :

(iii) Un premier type de motivation est l'imprévisibilité, du moins une certaine imprévisibilité : le scénario attendu est contrarié. Cette situation peut se manifester de plusieurs manières, et notamment :

– comme une imprévisibilité en quelque sorte « pure » du procès désigné, ce qu'illustrent les exemples (17) et (19), répétés ci-dessous :

(17) [...] tout le monde ne peut pas commencer comme Le Caravage par tuer un homme à la suite d'une querelle autour d'un plat d'artichauts **pour finir par peindre une Conversion de saint Paul** [...]. (A. Roux, 2009)

(19) [...] j'ai perdu Sophie Sylvestre de vue, mais **pour renouer avec elle d'une autre manière** : [...]. (E. Vernet, 2016)

– par le caractère déceptif (au sens de « décevoir ») du procès, comme dans (14) et (27) :

(14) Pourtant, les enquêteurs continuent de chercher – ouvrant et vidant les tiroirs, les armoires, sortant les disques de leurs pochettes, lacérant les matelas, les coussins des canapés. **Pour ne trouver finalement que quelques grammes de cannabis...** (C. Pastorelli, 2012)

(27) J'ai déjà vu des visiteurs (francophones pour le coup) faire la queue pendant une heure, **pour ensuite ne pas pouvoir payer le billet d'entrée**, parce qu'ils n'avaient pas d'argent liquide sur eux ! (<https://www.les-bons-plans-de-rome.com/>, 2022)

Il est possible que cette lecture déceptive ait une affinité particulière avec l'adverbe *finalement* . Mais cette intuition demanderait à être étayée par une étude minutieuse des faits de collocation.

(iv) Un second type de motivation est au contraire la prévisibilité. Celle-ci se manifeste dans des scénarios de procès (cette fois-ci non

contrariés), comme dans (23) et (29), où l'on observe de surcroît une sorte de gradation :

- (23) [...] donc s'il n'est pas remédié à cet état de chose, le moteur va ralentir, **pour finalement caler au milieu de la côte**. (C. Chapelain, 1956)
- (29) Car le problème, c'est que le cheveu fonctionne comme un élastique, qui à force d'être tendu et détendu, finit par s'affaiblir car la porosité augmente, **pour ensuite... casser**. (<https://laureninthehair.com/>, 2019)

(v) On fera également l'hypothèse que l'utilisation de *pour* dans nos infinitives a parfois comme seule (ou principale) motivation de souligner la directionnalité inverse des procès concernés. Cela semble être le cas dans (20) et (21) :

- (20) [...] et elle disparaissait dans une remise ou une arrière-pièce, **pour bientôt réapparaître**, porteuse d'un kilo de pommes de terre [...]. (C. Crocq, 2011)
- (21) [...] souvent il se réveille et aussitôt, fou d'angoisse, il reprend sa litanie **pour finalement se rendormir en pleine incantation**. (R. Morgiève, 1988)

Ce marquage de l'antonymie directionnelle pourrait être une explication à la fréquence relativement importante de cette relation lexicale dans ces séquences.

Précisons que ces motivations ne sont pas exclusives. Ainsi, et de façon quasi paradoxale, (14) tient à la fois du scénario contrarié par déceptivité (*pour ne trouver finalement que*) et du scénario non contrarié (*chercher...trouver*). Par ailleurs, la liste des motivations (iii) à (v) n'est certainement pas exhaustive et demeure ouverte à d'autres cas. Enfin, on peut se demander si la sémantique de ces motivations n'est pas le résidu de la notion de finalité originellement attachée à la préposition *pour*.

4. Autres constructions

Cette petite exploration de *pour* continuatif conduit à se demander s'il existe d'autres constructions présentant des propriétés analogues. La réponse à cette question est positive. Il semble même que ces constructions soient assez nombreuses. Je n'en passerai ici en revue que trois, et assez rapidement.

Avant de + Vinf. est l'une d'elles. Dans sa version continuative, elle brille également par son absence dans les ouvrages de référence, bien que plusieurs articles lui aient été consacrés (*e.g.* Le Draoulec 2005, 2006 ; Benzitoun 2013).

4.1. *Avant de*

Avant de + Vinf.¹³ est associé à deux types de constructions au moins, dont l'une est une circonstancielle à fonction de localisation temporelle, l'autre non :

- (33) Certaines personnes angoissent quotidiennement **avant d'aller travailler**, un phénomène qui peut parfois provoquer l'épuisement et conduire au burn-out. (Site de *France Soir*, 2017)
- (34) [...] c'est avec de la valériane que les filous attiraient les chats à Paris, **avant de les débiter**, puis de les **vendre** aux restaurants pour du lapin. (Y. Beauchemin, 1981)

Dans (33), l'infinitive a pour fonction de localiser temporellement le procès désigné par la proposition qui l'introduit, à savoir le fait d'être dans un état d'angoisse. Son statut est celui de complément circonstanciel, et cette infinitive pourrait sans difficulté être placée en tête de phrase (permutabilité).

Il en va différemment dans (34). Il ne s'agit pas ici de localiser le moment où les chats étaient attirés avec de la valériane, mais d'indiquer ce que les « filous » faisaient ensuite avec ces chats. Dans cet exemple, la séquence introduite par *avant de* pourrait très difficilement¹⁴ être placée en tête (non-permutabilité). En revanche, elle pourrait être remplacée par un *pour* continuatif, ou d'autres expressions produisant une coordination analogue :

- (34a) [...] c'est avec de la valériane que les filous attiraient les chats à Paris,
 ... **pour** les débiter, puis les vendre aux restaurants
 ... **et** ils les débitaient puis les vendaient aux restaurants
 ... **après quoi** ils les débitaient puis les vendaient aux restaurants

Il existe donc une construction en *avant de* continuative, dont on peut faire l'hypothèse qu'elle dérive d'une circonstancielle de localisation temporelle, de la même manière que *pour* continuatif dérive de *pour* final. Comme *pour* continuatif, *avant de* continuatif est toujours postposé. Ci-dessous deux autres exemples :

- (35) La fillette réfléchit un instant **avant de marmonner** un vague « je sais pas ». (M. Borie, 2021)
- (36) C'est ce que j'ai d'abord cru, **avant de découvrir** qu'ils l'avaient conduit dans leur fief, à Jbail. (C. Bentz, 2021)

¹³ Le tandem prépositionnel *avant de* est toujours suivi d'un infinitif. En français classique, la forme standard est *avant que de* + Vinf., qu'on rencontre parfois aujourd'hui encore.

¹⁴ Réserve expliquée plus loin.

Ici aussi, les cas d'ambiguïté sont assez nombreux. Cela dit, il n'est pas certain du tout que ce type d'ambiguïté soit gênant pour les usagers, ni même qu'il soit toujours remarqué. Soit (37) :

- (37) Nous n'endurâmes cette vie que pendant un an, **avant de mettre** le bar en gérance et **envisager** de retourner à Paris [...]. (A.D. Gary, 2009)

Analysée comme une circonstancielle de localisation temporelle, cette double infinitive en *avant de* sera interprétée comme une sorte de description reformulative de la période indiquée par *pendant un an*. En tant que reformulation, elle hérite du statut syntaxique de *pendant un an*. Sa signification pourrait alors être paraphrasée par (37a) :

- (37a) Nous n'endurâmes cette vie que pendant un an, **soit / c'est-à-dire avant de mettre** le bar en gérance...

Mais analysée comme continuative, elle sera interprétée comme la suite d'une narration, paraphrasable comme (37b) :

- (37b) Nous n'endurâmes cette vie que pendant un an,
 ... **puis** nous mîmes le bar en gérance...
 ... **après quoi** nous mîmes le bar en gérance...
 ... **pour ensuite** mettre le bar en gérance...

Une autre différence encore distingue ces deux interprétations. Elle a trait au statut de l'information. Dans l'analyse circonstancielle (37a), le procès désigné par l'infinitive a un statut de présupposé. En fait, il s'agit là d'une propriété générale bien connue des circonstanciels temporelles, (Levinson 1983 ; Lambrecht 1994 ; Le Draoulec 2005). Dans l'analyse continuative (37b), en revanche, le procès désigné par l'infinitive est présenté comme nouveau. Il est asserté et a même un statut d'information de premier plan. On retrouve ici l'une des propriétés de *pour* continuatif.

Si, maintenant, l'on revient à (34) *supra*, on comprend pourquoi j'ai précisé que cette construction était « très difficilement » permutable. En effet, la permutation n'est pas ici complètement exclue, mais à condition d'attribuer à l'information donnée par l'infinitive un statut de présupposé. La version permutée (34b) imposerait cette interprétation :

- (34b) **avant de les débiter, puis de les vendre aux restaurants pour du lapin**, c'est avec de la valériane que les filous attireraient les chats à Paris

Mais, en même temps, cette formulation forcerait à interpréter toute l'infinitive comme une circonstancielle ! Cette manipulation

ne fait ainsi que confirmer les propriétés présuppositionnelles des circonstancielles de localisation temporelle.

Il est assez curieux, si l'on y songe, que *avant de* ait ainsi grammaticalisé une signification de postériorité ! Les mécanismes de ce changement sont complexes. On peut néanmoins observer qu'il s'agit d'un processus évolutif auquel sont généralement exposés les termes qui entretiennent une relation converse. Or, *avant* et *après* sont précisément des converses : si « *a* est avant *b* », alors « *b* est après *a* » (et réciproquement). Les termes *a* et *b*, dans chacune de ces relations, ont un statut qui a été bien décrit par les sémantiques cognitives, depuis l'ouvrage de Vandeloise (1986) : l'un des termes est l'objet ou le procès à localiser (la « cible »), l'autre terme est le repère qu'utilise la localisation (le « site »). Dans « *a* est avant *b* », *a* est donc la cible, *b* le site. Or, dans nos exemples, les infinitives en *avant de* ont la fonction de site quand elles sont interprétées comme circonstancielles : elles localisent le procès de la proposition introductrice (cible). Mais quand elles sont interprétées comme continuatives, ces fonctions sont échangées : c'est alors l'infinitive qui est la cible (c'est son procès qu'il s'agit de localiser comme postérieur), et la proposition qui l'introduit qui sert de site (c'est son procès qui sert de repère pour cette localisation). C'est la raison pour laquelle on peut avoir l'impression que *avant*, dans ce contexte, en vient à signifier son contraire.

À vrai dire, ces échanges sémantiques entre rôles ne sont pas exceptionnels quand il y a relation converse. Ils expliquent, par exemple, certains faits de polysémie apparemment paradoxaux, comme celle qui caractérise le nom *hôte* (« personne qui reçoit l'hospitalité » vs « personne qui donne l'hospitalité »), ou le verbe *louer* (« donner un bien en location » vs « prendre un bien en location »).

Indépendamment de cette question, nous retrouvons avec *avant de* + Vinf. la plupart des propriétés mises en évidence dans la section précédente : postposition, non-permutabilité, pronominalisation impossible, perte du statut de circonstanciel au profit d'une sorte de coordination ou de connexion, prorogation de l'assertivité de la proposition introductrice et autonomie énonciative en découlant, expression de la postériorité, interprétation perfective de l'infinitif, proposition de premier plan du point de vue de la dynamique informationnelle... En revanche, *avant de* ne semble pas être associé à des faits de collocation avec des adverbes. Une autre question encore serait de déterminer quelle signification particulière apporte cette construction par rapport à la neutralité d'une simple coordination.

4.2. Relatives continuatives

Bien que n'en donnant pas vraiment de définition, sauf à préciser qu'il s'agit d'une variété de relatives non-déterminatives,

Jespersen (1933 : 293) qualifiait de « continuatives » les relatives dont la fonctionnalité est essentiellement narrative et associée à l'expression de la postériorité. Parfois également traitées comme une variété de relatives appositives (*e.g.* Looock 2007 ; Lytvynova & Linh Dao 2014), elles s'en distinguent cependant par le fait qu'elles ne caractérisent pas le référent de leur antécédent, mais désignent un procès postérieur au procès précédent, nouveau procès dans lequel ce référent est impliqué via le pronom relatif¹⁵. Exemples :

- (38) Il lut et relut tous les journaux, [...] appela le garçon, **qui vint trop vite à son gré** [...]. (J.-K. Huysmans, 1876)
- (39) A la mort de son père Jean III, Sigismond hérita du trône de Suède (l'an 1592) **que lui enleva ensuite son oncle Charles IX** (l'an 1608). (J. Moeller, 1830)
- (40) Quand Maigret entendit énoncer le chiffre [une somme d'argent], il fit un rapide calcul et comprit, sauta dans un taxi, **d'où il descendit en face du Pavillon de Flore**. (G. Simenon, 1947, 882)

Muller (2006 : 331) a bien montré l'impossibilité qu'il y a de considérer comme appositives ce type de relatives. Dans un exemple comme *Il ouvrit la porte, qu'il referma aussitôt*, considérer la relative comme une apposition à *la porte* (donc décrivant la porte avant son ouverture) reviendrait à dire d'une porte qui n'est pas encore ouverte qu'on la referme !

On observe à nouveau ici qu'il n'est plus question de subordination. Le Groupe de Fribourg (2012 : 264) analyse d'ailleurs ces relatives comme des sortes de « clauses autonomes ». Elles partagent avec les deux constructions examinées ci-dessus un certain nombre de caractéristiques tout à fait significatives : postposition, prorogation de l'assertivité de la proposition introductrice et autonomie énonciative, proposition exprimant un procès de premier plan du point de vue de la dynamique informationnelle¹⁶, visée perfective sur ce procès. À propos de l'aspect, il est intéressant de noter que si le verbe de la relative continuative est à l'imparfait – ce qui se rencontre parfois –, alors il s'agit d'un imparfait narratif¹⁷. Tel est le cas dans l'exemple suivant :

- (41) Très digne, pour montrer qu'il n'avait rien à cacher, le patron alla chercher son registre **qu'il tendait au commissaire avec un rien de dédain**. (G. Simenon, 1947, 783)

¹⁵ Relatives appelées aussi « narratives » (Brunner 1981), « de liaison » (Gapany 2004) ou encore « enchainantes » (Groupe de Fribourg 2012).

¹⁶ Alors que le statut informationnel des relatives non déterminatives est en principe le second plan (Combettes 1992).

¹⁷ Selon Gosselin (1999), avec l'imparfait narratif l'imperfectivité du temps verbal ne porte pas sur le procès désigné par le verbe, mais sur une série implicite de procès.

Brunner (1981 : 15) note que ces relatives comportent souvent une expression signifiant la rapidité avec laquelle les procès se succèdent. Il mentionne les adverbes *aussitôt*, *sur le champ*, *immédiatement*, ainsi que les expressions verbales *ne pas tarder à*, *s'empresseur de*. Mais les exemples de Brunner, non référencés, sont vraisemblablement des exemples forgés. En voici un autre :

- (42) Il en retira aussi la double échelle **qu'il appliqua sur-le-champ au gibet**. (V. Hugo, 1831 < Samardzija-Grek 2006 : 408)

Voir aussi *trop vite* et *ensuite* des exemples (38) et (39).

Il est intéressant de noter que la même observation a été faite sur l'anglais par Loock (2007), cet auteur signalant que ces adverbes peuvent être utilisés comme tests pour identifier les relatives continuatives. Bref, il y a là manifestement un point commun avec *pour* continuatif qui mériterait une investigation plus approfondie.

Une autre construction devrait d'être examinée dans la même perspective, également associée à la postériorité : celle en *jusqu'à*. De même que *pour* et *avant de*, *jusqu'à* est une préposition pouvant construire une locution conjonctive. Locution qui, elle aussi, comme l'a bien vu Le Draoulec (2006), peut introduire une circonstancielle, comme dans (43), ou une proposition à fonction continuative, comme dans (44) :

- (43) Je poursuivrai l'animal [une baleine] **jusqu'à ce que** ma frégate éclate ! (J. Verne, 1871)
- (44) [...] j'étais si attentif à jouer ma partie, que je n'ai rien vu de tout ce qui était dans la salle **jusqu'à ce que** j'aie entendu nommer Mlle Marianne de la Prise, dont, par le plus grand hasard du monde, j'avais entendu faire l'éloge peu de jours après mon arrivée à Neuchâtel. (Corresp., ca 1780)

On retrouve ici les propriétés identifiées plus haut : postposition et non-permutabilité, prorogation de l'assertivité de la proposition introductrice et autonomie énonciative, possible adverbe de consécution, proposition exprimant un procès de premier plan, perfectivité.

5. En guise de conclusion

D'autres constructions pourraient encore être évoquées dans la même perspective, dont celles traditionnellement appelées « subordinations inverses » depuis Gougenheim (1938). On pense en particulier à *quand* et *lorsque* inverses, bien que s'y exprime

généralement une relation d'inclusion temporelle et non de postériorité (Vogeleer 1998).

Cela dit, indépendamment de la subordination inverse, on pourrait ainsi envisager une comparaison de ces différentes constructions « secondaires » du point de vue de leurs effets dans la continuité discursive. Par exemple, les quatre constructions examinées plus haut ne produisent pas les mêmes conséquences en termes de progression thématique (au sens de Daneš 1974). *Pour* et *avant de* continuatifs sont thématiquement conservateurs et apportent peu de changements dans l'état courant, « actuel » de la configuration thématique. Cela tient à ce que le sujet de la proposition infinitive y est contrôlé par celui de la proposition introductrice, d'où prorogation du thème. Le cas des relatives continuatives est un peu différent. La plupart du temps, en effet, elles aboutissent à introduire un thème nouveau, issu du rhème antérieur et marqué comme thème par le pronom relatif. Elles permettent ainsi, comme le note Combettes (1992), de combiner changement de thème et poursuite du premier plan. Les emplois continuatifs de *jusqu'à ce que* permettent quant à eux d'introduire un thème entièrement nouveau, etc.

Bref, en prenant en compte d'autres paramètres encore que la progression thématique, il serait possible de confronter systématiquement ces constructions dans le but de mettre en évidence leurs rendements respectifs en discours.

Références bibliographiques

- Abeillé, A., Godard, D. (sous la dir. de) (2021), *La Grande Grammaire du Français*, Actes Sud, Arles ; Imprimerie nationale, Paris.
- Apothéloz, D. (2007a), « La préfixation *RE-*, l'antonymie directionnelle et les phénomènes de polarité sémantique », *Journal of French Language Studies*, 17, p. 143-158.
- Apothéloz, D. (2007b), « Procès centrifuge et procès centripète : *RE-*, *DÉS-* et l'antonymie directionnelle en français », in Hathout, N., Montermini, F. (éds), *Morphologie à Toulouse. Actes du colloque international de morphologie « 4èmes Décembrettes »*, Lincom Europa, München, p. 149-169.
- Ašić, T., Bres, J., Dodig, M., Torterat, F. (2017), « Conditionnel temporel objectif et constructions non téléonomiques en français et en serbe », *Travaux de linguistique*, 75, p. 7-29.
- Benzitoun, C. (2013), « Faut-il remettre les pendules de la subordination temporelle à l'heure ? Description de deux fonctionnements de *quand* et *avant que / de* », *Cahiers Chronos*, 26, p. 419-435.
- Brunner, J.-J. (1981), « Ces relatives qui n'en sont pas », *L'Information grammaticale*, 8, p. 12-16.
- Cadiot, P. (1990a), « À propos du complément circonstanciel de but », *Langue française*, 86, p. 51-64.
- Cadiot, P. (1990b), « Contrôle anaphorique et prépositions », *Langages*, 97, p. 8-23.

- CFPP200 : *Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000* ; <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>
- Chevalier, J.-C., Blanche-Benveniste, C., Arrivé, M., Peytard, J. (1989), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Librairie Larousse, Paris.
- Colinet, M., Danlos, L., Dargnat, M., Winterstein, G. (2014), « Emplois de la préposition *pour* suivie d'une infinitive », *Congrès mondial de linguistique française 14* ; DOI 10.1051/shsconf/20140801071.
- Combettes, B. (1992), *L'Organisation du texte*, Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, Metz.
- Combettes, B. (2007), « Les ajouts après le point : aspects syntaxiques et textuels », in Charolles, M., Fournier, N., Fuchs, C., Lefeuvre, F. (éds), *Parcours de la phrase. Mélanges offerts à P. Le Goffic*, Ophrys, Gap / Paris, p. 119-131.
- Combettes, B., Kuyumcuyan, A. (2016), « Ajout après le point et hiérarchisation de l'énoncé : une tendance de l'écriture contemporaine », in Plane, S. et al., *Recherches en écritures : regards pluriels*, Centre de recherche sur les médiations (CREM), Metz, p. 565-581 (*Recherches textuelles* 13).
- Damourette, J., Pichon, É. (1911-1933), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, tome 3, D'Artrey, Paris.
- Daneš, F. (1974), "Functional sentence perspective and the organization of the text", in Daneš, F. (ed.), *Papers on functional sentence perspective*, Academia, Prague, p. 106-128.
- Fryd, M. (2022), « Les subordinées infinitives non téléonomiques du type *The curtain fell only to rise again / Il entra pour ressortir aussitôt* », Notes pour une communication faite à la Sorbonne Nouvelle, 6 mai 2022.
- Gapany, J. (2004), *Formes et fonctions des relatives en français. Étude syntaxique et sémantique*, Peter Lang, Berne.
- Gosselin, L. (1999), « Le sinistre Fantômas de l'imparfait narratif », *Cahiers de praxématique*, 32, p. 19-42.
- Gosselin, L. (2021), *Aspect et formes verbales en français*, Classiques Garnier, Paris.
- Gougenheim, G. (1938), *Système grammatical de la langue française*, D'Artrey, Paris.
- Grevisse, M. (1986), *Le bon usage*, 12^e éd. refondue par A. Goosse. Duculot, Paris-Gembloux.
- Groupe de Fribourg (2012), *Grammaire de la période*, Peter Lang, Berne.
- Jespersen, O. (1933), *Essentials of English Grammar*, George Allan & Unwin Ltd, London.
- Lambrecht, K. (1994), *Information structure and sentence form. Topic, focus and the mental representations of discourse referents*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Le Draoulec, A. (2005), « *Avant que / de* : possibles passages à la connexion temporelle », *Journal of French Language Studies*, 15, p. 131-151.
- Le Draoulec, A. (2006), « De la subordination à la connexion temporelle », *Cahiers Chronos*, 15, p. 39-62.
- Levinson, S.C. (1983), *Pragmatics*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Loock, R. (2007), « Appositive relative clauses and their functions in discourse », *Journal of Pragmatics*, 39, p. 336-362.
- Lyons, J. (1977), *Semantics*, vol. 1., Cambridge University Press, Cambridge; trad. française : *Éléments de sémantique*, Larousse, Paris, 1978.

- Lytvynova, M., Linh Dao, H. (2014), « Fonctionnement discursif des relatives narratives et descriptives du français », *Faits de langue*, 43, p. 179-195.
- Muller, C. (2006), « Sur les propriétés des relatives », *Cahiers de grammaire*, 30, p. 319-337.
- OFROM : Avanzi, M., Béguelin, M.-J., Corminboeuf, G., Diémoz, F. & Johnsen, L. A. (2012-2020), *Corpus OFROM – Corpus oral de français de Suisse romande*, Université de Neuchâtel, <http://ofrom.unine.ch/>
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (2009), *Grammaire méthodique du français*, 4^e éd., Presses Universitaires de France, Paris.
- Sabio, F. (2006), « Phrases et constructions verbales : quelques remarques sur les unités syntaxiques dans le français parlé », in Lebaud, D., Paulin, C., Ploog, K. (éds), *Constructions verbales et production de sens*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, p. 127-139.
- Samardzija-Grek, T. (2006), « Séquence relative narrative et coordination », *Verbum*, 28/4, p. 397-413.
- Sandfeld, K. (1978), *Syntaxe du français contemporain. L'infinitif*, 3^e éd., Droz, Genève.
- Vandeloise, C. (1986), *L'espace en français. Sémantique des prépositions spatiales*, Seuil, Paris.
- Vogeleer, S. (1998), « Quand inverse », *Revue québécoise de linguistique*, 26/1, p. 79-101.
- Whelpton, M. (2001), "Elucidation of a telic infinitive", *Journal of linguistics*, 37, p. 313-337.
- Wilmet, M. (1998), *Grammaire critique du français*, 2^e éd., De Boeck et Larcier, Bruxelles.